

des abus de cette sorte, pendant que nos soldats se battaient pour défendre nos vies et nos propriétés.

L'honorable M. NICHOLLS: L'honorable sénateur me permet-il de l'interrompre? Il veut, dit-il, être juste dans ses énoncés. Il a établi la comparaison entre les bénéfices durant une certaine période de la guerre et ceux réalisés pendant une période de même étendue avant la guerre, mais il ne nous dit pas quel pourcentage représentent ces bénéfices. Les placements de la période de guerre ont été beaucoup plus grands et, par là, le chiffre le plus considérable des bénéfices peut représenter un moindre pourcentage que le chiffre représentant les profits d'avant-guerre. C'est à ces entrepôts frigorifiques des Etats-Unis que la Grande-Bretagne et les autres pays alliés de l'Europe devaient s'adresser pour obtenir leur approvisionnement. Il est tout probable qu'un examen attentif des chiffres démontrerait que le pourcentage des bénéfices pendant la guerre n'est pas beaucoup plus grand que celui d'avant la guerre, bien que la somme globale des premiers mentionnés soit plus considérable, vu l'augmentation énorme des affaires. Nous devons considérer le pourcentage et non pas la somme totale du bénéfice.

L'honorable M. SCHAFFNER: Ceci ne change en rien mon raisonnement. Il dit que des placements plus considérables ont été faits. Ce n'est pas exact. Son argument au sujet des pourcentages ne s'appuie donc sur aucune base. Je cite les bénéfices réalisés et je dis que ces bénéfices sont tellement excessifs que ceux qui les ont faits dépassaient les limites de leurs droits. Ce sont des abus de cette nature qui aujourd'hui cause du malaise dans notre pays.

L'honorable M. GIRROIR: Par suite de la hausse du prix du blé, les producteurs de l'Ouest n'ont-ils pas réalisé des bénéfices considérables?

L'honorable M. SCHAFFNER: Peut-être dans certains cas particuliers.

L'honorable M. GIRROIR: Pourquoi ne les poursuivez-vous pas?

L'honorable M. SCHAFFNER: Si l'honorable sénateur avait écouté mes remarques, il m'aurait entendu dire que tout homme, ayant fait des bénéfices considérables, devrait payer un impôt, qu'il soit fermier ou autre. J'ai déjà expliqué cependant les raisons pour lesquelles les fermiers n'ont pas fait beaucoup d'argent. L'an dernier,

L'hon. M. SCHAFFNER.

la moisson avait belle apparence, et nous croyions obtenir un rendement de 35 boisseaux à l'acre. Quel fut cependant le rendement moyen au Manitoba? La statistique du gouvernement du Dominion le place à dix boisseaux par acre. Dans certains endroits, le rendement fut sans doute meilleur, mais dans beaucoup d'autres, il n'excédait pas trois boisseaux par acre.

L'honorable M. CASGRAIN: Dix minots dites-vous?

L'honorable M. SCHAFFNER: Oui, c'est ce que la statistique nous donne.

L'honorable M. FOWLER: La culture était certainement mauvaise.

L'honorable M. SCHAFFNER: Peut-être, je cite simplement les faits.

Il faut aussi tenir compte du problème de la main-d'œuvre. Les villes ayant adopté la journée de huit heures, l'avance de l'heure et d'autres inepties, les fermiers sont dans la presque impossibilité d'avoir de l'aide. Le fermier, ou sa femme ou sa fille, se voit obligé de traire les vaches. S'il peut engager un domestique, celui-ci, quand vient l'après-midi, veut cesser de travailler, car il sait que les ouvriers des villes ne travaillent que huit heures par jour, et il est très difficile de le retenir à la ferme. Qu'en résultera-t-il? Je ne le sais, je crois que les cultivateurs des provinces d'Ontario et de Québec font plus d'argent que ceux des provinces des prairies.

L'honorable M. CASGRAIN: Ceci est vrai.

L'honorable M. SCHAFFNER: Personne niera cependant le fait que la population des campagnes de l'est d'Ontario diminue, malgré les chances qu'elle a de faire de l'argent. La population des petites villes elle-même diminue, et les gens se dirigent vers les grands centres. L'expérience est notre meilleur maître. Si les cultivateurs de ce pays font autant d'argent qu'on le dit, pourquoi quittent-ils leur champ, même dans la province d'Ontario, pour aller demeurer dans les villes?

Un honorable SÉNATEUR: Beaucoup vivent de leurs rentes.

L'honorable M. SCHAFFNER: Oui, pouvez-vous le leur reprocher après qu'ils ont travaillé la terre pendant quarante ans?

Quand un homme a atteint l'âge de soixante ans, qui le blâmera de vouloir demeurer dans la belle ville de Winnipeg d'où vient l'honorable sénateur. Je par-